



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1-09/11/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 11 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LE NEUF NOVEMBRE à 20 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire
Date de convocation : 2 novembre 2023

Etaient présents : BUSSERON Philippe, BORDE Sandrine, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MARION Laurent, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : BIDET Grégory, LACOMBE Christophe, MASSON Joffrey, MAY Nathalie,

Etaient absents : BIDET Grégory, LACOMBE Christophe, MASSON Joffrey, MAY Nathalie,

Pouvoirs : MAY Nathalie à DUBOCAGE Angélique
LACOMBE Christophe à BUSSERON Philippe

Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance

Délibération n° 1-09/11/2023

AVIS SUR UNE CESSION EVOLEA – Annule et remplace la délibération n°6-31/08/2023

Par délibération en date du 31 août 2023, notre Conseil Municipal a donné un avis défavorable à la vente d'un pavillon locatif appartenant à Evoléa. En réponse à cette délibération, Madame la Préfète de l'Allier a suivi notre avis et n'a pas autorisé cette aliénation. Le jeune couple qui avait signé un compromis nous a écrit le 17 octobre dernier pour nous expliquer leur projet d'installation dans la commune et la situation très gênante dans laquelle il se trouve depuis ce refus.

Pour donner suite à la nouvelle demande d'avis d'aliénation d'Evoléa reçue en Préfecture et pour laquelle cette dernière sollicite notre avis par courrier daté du 06 novembre 2023

Monsieur le Maire donne lecture des courriers et le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler l'avis défavorable donné le 31 août et d'émettre un avis favorable concernant ce projet de vente.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire de BAYET.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le : 10 novembre 2023
Le Maire,